ALORS QUE LE CNES PRÉPARE SON CONGRÈS

Grève dans plusieurs universités

Les sections locales du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) passent à l'offensive. A Sétif, Bordj Bou Arréridj, Alger et M'sila, les enseignants ont opté pour des mouvements de grève afin de dénoncer des problèmes locaux. Ils ont, cependant, le soutien de leur direction nationale.

Nawal Imès- Alger (Le Soir) - Le Cnes adapte sa stratégie aux problèmes posés par ses adhérents. La direction nationale soutient les sections locales. Le coordinateur du Cnes explique qu'après la satisfaction des revendications à caractère national, les enseignants du supérieur devaient se mobiliser au niveau local pour régler des problèmes posés au niveau local. Malik Rahmani expliquait hier qu'il ne s'agissait pas d'un mouvement national car, dit-il, «le quotidien des enseignants ne peut être posé qu'au niveau local.

Le problème, c'est que, souvent, les décisions prises au niveau national ne sont pas appliquées par certains recteurs sur lesquels pèsent des interférences par le pouvoir local». Le numéro un du Cnes déplore la non-application de la politique décidée par le pouvoir central. Il en veut pour preuve, la gestion du dossier des logements réservés aux enseignants. A Sétif, par exemple, pas moins de 200 logements finalisés ne sont toujours pas distribués alors que la distribution d'un quota de logements sis à la nouvelle ville de Sidi Abdellah s'est faite de manière anarchique. A l'Université de Dely-Ibrahim, les enseignants dénoncent «une menace de mort qui aurait été proférée contre un coordinateur de la section syndicale sur le réseau social Facebook.

Photo : Samir Sid

Le coordinateur du Cnes atteste qu'une plainte a été déposée car, considère-t-il, «c'est une affaire particulièrement grave et inadmissible. C'est un véritable appel au meurtre qui a été lancé sur le réseau social. Quant aux enseignants de l'Université de Bouzaréah, ils dénoncent l'immixtion de l'administration dans les délibérations des jurys. Selon ces derniers, le recteur a affiché une note permettant le rachat des étudiants de quatrième année avec une note de 9,20. Les enseignants jugent cette note inadmissible, précisant que les délibérations sont normalement souveraines. «Il n'est pas admis que la réglementation de la tutelle soit transgressée. Cela signifie que seul le flux des étudiants est pris en charge, ceci au détriment de la qualité de la formation.»

La section de Sétif a été la première à fixer la date du 13 novembre pour le début de la grève.

Celles de Dely-Ibrahim, Bouzaréah, Bordj Bou Arréridj et M'sila tiendront des assemblées générales pour décider de la date du début du débrayage.

N. I.

ELLE ANNONCE VOULOIR SE CONCERTER AVEC D'AUTRES SYNDICATS

La FNTE annule sa grève prévue pour le 15 novembre

Les syndicats autonomes et la FNTE, affiliée à l'UGTA, sont partagés sur la question de la gestion des œuvres sociales du secteur de l'éducation. C'est notamment pour trancher cette question et décider d'éventuelles actions communes à entreprendre que la FNTE, le SNTE, le Satef et le Snapap réuniront, dans les prochains jours, leurs conseils nationaux.

F.-Zohra B. Alger (Le Soir) - La Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE), affiliée à l'UGTA, annule son mouvement de protestation prévu pour le 15 novembre prochain. Le syndicat justifie cette décision par sa volonté de se concerter avec des syndicats autonomes, principalement sur la question des œuvres sociales.

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), le Syndicat autonome des travailleurs de l'enseignement et de la formation (Satef) et le Syndicat autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) ont décidé de réunir leurs conseils nationaux à cet effet. Pour sa part, la FNTE annonce réunir sa commission exécutive fédérale le 17 novembre prochain. Les syndicats auront ainsi à trancher la question des œuvres sociales et les futures actions à entreprendre.

Des discussions sont aussi programmées avec la tutelle, selon les syndicalistes. Les syndicats sont donc toujours partagés sur le mode de gestion des œuvres sociales. Le président du SNTE, Abdelkrim Boudjenah, dit réunir aussi son conseil national. Le syndicat propose que les œuvres sociales soient gérées et contrôlées par des spécialistes sous la surveillance d'un conseil des syndicats, soit une gestion décentralisée. Trois syndicats ont opté pour une gestion centralisée des œuvres sociales. Il s'agit de l'Unpef, du Snapest et du Cnapest. Par ailleurs, une circulaire relative aux élections des commissions nationale et de wilaya chargées de la gestion des œuvres sociales du secteur de l'éducation nationale devrait être promulguée.

Pour cela, la candidature est ouverte à tous, y compris aux corps communs et aux enseignants. Ainsi, expliquent les syndicalistes, si le taux de participation à ces élections dépasse les 50%, elles seront incontestables. Dans le cas contraire, les œuvres sociales seront confiées aux établissements scolaires et bénéficieront donc d'une gestion décentralisée.

F.-Z. B.

Photo : Samir Sid

INTERDICTION DE L'IMPORTATION DE LA FRIPERIE

La Fédération du textile applaudit

L'interdiction de l'importation de la friperie permettra, selon M. Takjout, SG de la Fédération du textile et cuir, de booster la relance du secteur industriel, en particulier celui du textile.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La réintroduction de cette interdiction dans le texte de la loi de finances 2012, estime l'intervenant qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, va en conformité avec la décision des pouvoirs publics de relancer le secteur industriel.

«C'est une question qui permet de rééquilibrer les choses», a-t-il souligné. Cette décision permettra, dit-il, de protéger l'outil de production nationale et préserver des emplois dont 30 000 postes dans le secteur public du textile et 160 000 dans le privé ont été supprimés depuis les années 90. Des postes qu'il faut récupérer, poursuit l'invité de la radio, avec la réouverture des usines fermées.

Trois usines vont, d'ailleurs, prochainement retrouver leurs activités et d'autres font l'objet de discussions, a indiqué l'invité de la Chaîne III.

«Pour éviter des émeutes, il faut créer de l'emploi», a-t-il suggéré. Il a souligné que la production nationale du textile, qui a bénéficié d'une enveloppe de 2 milliards de dinars, est de seulement 5%. L'objectif assigné, dit-il, est de porter cette production à hauteur de 25 ou 28% dans les quatre années à venir. Pour ce faire, le responsable suggère une ouverture «judicieuse et responsable des frontières et une réglementation de l'importation».

Pour barrer la route à la corruption et à la bureaucratie, M. Takjout appelle les patrons du textile à s'organiser. «Actuellement, je ne vois aucune union professionnelle des acteurs économiques», a-t-il déclaré.

Le syndicaliste appelle, par ailleurs, les pouvoirs publics à mettre en place des points de commercialisation au profit des producteurs nationaux.

S. A.